



ÉDITORIAL

De nouveaux records

Dans la mémoire collective, 2024 restera pour beaucoup l'année des Jeux Olympiques de Paris, une parenthèse enchantée synonyme d'émotions partagées et de remarquables performances sportives. Pour YPREMA, 2024 restera aussi l'année des records ! L'entreprise a significativement augmenté son niveau de performance sur les 12 derniers mois, comme en témoignent les quelques chiffres suivants :

- + 10 % du chiffre d'affaires
- 1 millions de tonnes de matériaux commercialisés
- 800 000 tonnes de terres réceptionnées

Cette belle année 2024 est le fruit de l'addition d'éléments structurels sur lesquels YPREMA construit son développement depuis plus de 35 ans, et d'éléments plus conjoncturels qui ont produit un véritable effet accélérateur en termes d'activité sur nos sites.

Au final, 2024 démontre donc, à travers l'exemple d'YPREMA, que l'efficacité économique et le développement durable sont parfaitement compatibles dans le secteur des Travaux Publics. Il s'avère même que le savoir-faire dans la prise en compte de l'exigence environnementale est devenu un critère déterminant de performance économique.

Le Directeur Général,
Pierre PRIGENT

2024, une année olympique pour YPREMA

À l'instar des sportifs qui ont gagné le privilège de monter sur les podiums olympiques en 2024, YPREMA a su également récolter de beaux succès dans son domaine. Éléments d'explication...

Si YPREMA a battu des records ces derniers mois, les raisons sont à la fois nombreuses et diverses.

1/ Il y a d'abord les « fondamentaux » propres à YPREMA :

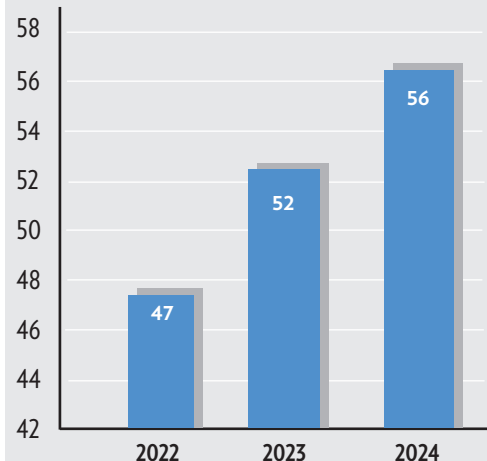
- Une vision claire et déterminée sur la pertinence de l'économie circulaire appliquée aux Travaux Publics
- Une capacité à raisonner sur le temps long
- Un savoir-faire industriel éprouvé depuis 35 ans, permettant de fournir des matériaux issus du recyclage de même qualité que les matériaux naturels, et qui savent répondre à la demande des professionnels
- Une implantation territoriale en proximité des chantiers
- Des sites de traitement conçus pour faciliter le double frêt
- Une organisation du travail efficace basée sur les 32 h en 4 jours, au service de la performance des sites de production et du bien-être des salariés
- Des équipes compétentes et motivées au service des clients
- Une capacité de production et de stockage accrue des sites, pour répondre aux demandes importantes en termes de volumes.

2/ Il y a ensuite le contexte réglementaire dont l'évolution favorise l'utilisation croissante de matériaux issus du recyclage. La mise en œuvre de la REP (Responsabilité élargie du producteur) pour les produits et matériaux de construction du bâtiment a naturellement eu un impact positif pour YPREMA, qui était en avance sur la traçabi-

lité par rapport à la concurrence. YPREMA a vu la pertinence de son positionnement récompensée.

3/ Les travaux liés au Grand Paris Express et à la préparation des Jeux Olympiques Paris 2024 ont également été déterminants. Les chantiers de réseaux se sont démultipliés, dans le cadre du Plan Baignade 2018-2024, et ont porté l'activité (cf. graphique 1 « évolution part des chantiers réseaux dans le tonnage YPREMA entre 2022 et 2024 »). Il a fallu savoir répondre à ces besoins qui se présentaient partout où la qualité de l'eau de la Marne et de la Seine se jouait, et chaque site YPREMA a pu prendre sa part, du fait de nos implantations stratégiques. Cette performance ne se voit pas, ces chantiers de Travaux Publics n'étant pas les plus spectaculaires, puisqu'ils sont même invisibles. YPREMA est fière d'avoir su répondre présent et d'y avoir contribué avec succès.

% des chantiers de réseaux réalisés



Réalisation d'un chantier du SEDIF* avec la mise en œuvre de la grave industrielle 0/31.5

La SADE réalise actuellement un chantier sur la commune de Massy (91) pour le compte du SEDIF (Syndicat des Eaux d'Île-de-France), visant à construire et rénover le réseau de distribution d'eau pour les communes desservies.

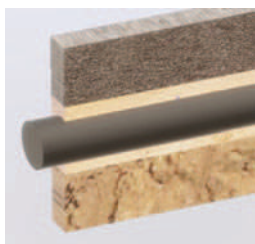
La proximité de la centrale de recyclage de Massy est un atout car elle permet une gestion logistique simplifiée pour la réception et l'enlèvement des matériaux, ce qui se traduit par un gain de temps grâce au **double fret**.

Il est prévu la réalisation d'une tranchée de 700 mètres. La SADE doit d'abord décaisser l'ancienne chaussée. Le client a ainsi dû évacuer un total de 700 tonnes de terre classé 3+, avant de poser le tuyau enrobé de sable 0/6 et de remblayer 300 tonnes de grave industrielle 0/31,5, sur des épaisseurs de 15 centimètres compactés.

La collaboration entre YPREMA et la SADE met en avant les avantages de l'utilisation de matériaux recyclés dans les chantiers de réseaux. Ce partenariat démontre que l'intégration de solutions écologiques dans les projets de construction est à la fois bénéfique pour l'environnement et pour l'efficacité des chantiers.



Remblaiement de la tranchée



La grave industrielle a été compacté par couche de 15 centimètres
Le sable a été posé autour du tuyau de canalisation afin de maximiser la protection du tuyau

- Maître d'œuvre : SEDIF
- Maître d'ouvrage : SEDIF
- Client : SADE

Un réseau électrique pour alimenter un nouveau data center

À Villebon-sur-Yvette (91), ART BATI a été mandaté par la société INEO (groupe EQUANS) pour réaliser des travaux sur une durée d'un an et demi. L'objectif est de créer un réseau électrique (1,5 km) qui devra alimenter un data center.

Dans un premier temps, il a fallu raboter la chaussée afin de retirer la première couche de la voirie. Une fois le rabotage effectué, ART BATI a pu démarrer le terrassement de la tranchée, et a évacué les terres vers le site YPREMA Massy. Le terrassement a été réalisé sur une profondeur de 1,40 mètre. Une fois cette étape terminée, le raccordement des nouveaux câbles a pu commencer. Afin de protéger les câbles, ART BATI a décidé de poser une première couche de sable recyclé 0/6, suivie d'une couche de grave industrielle 0/31.5, qui a été compactée par couche de 30 centimètres d'épaisseur.

Grâce à la mise en place d'un réseau électrique performant et bien protégé, ART BATI, en collaboration avec YPREMA, contribue à assurer la continuité des services numériques dans la région de Villebon-sur-Yvette, tout en respectant les normes techniques et environnementales nécessaires à la réussite d'un projet d'envergure.



Tranchée en attente d'être remblayée



La grave industrielle 0/31.5 a été utilisée comme remblais dans la tranchée et a été compactée par couche de 30 cm d'épaisseur.
Le sable recyclé 0/6 a été posé sur 10 cm

- Maître d'œuvre : RTE (Réseau de Transport d'Electricité)
- Maître d'ouvrage : INEO (Equans)
- Client : ART BATI

Déconstruction écoresponsable grâce au transport fluvial

Le 27 octobre 2024, les trois dernières tours du quartier Chantereine à Alfortville (94) ont été déconstruites par la technique de foudroiement. Construites dans les années 1960, ces bâtiments comptaient 351 logements et faisaient partie d'un ambitieux projet de rénovation urbaine en écoquartier. D'ici 2027, 368 logements, dont 82 sociaux, verront le jour en remplacement des anciens immeubles.

La déconstruction a été réalisée par un groupement, associant les entreprises ATD et 4D Démolition. Afin de limiter l'impact environnemental du chantier, le maître d'ouvrage, le bailleur social Logical-Coop, a imposé une évacuation par voie fluviale.

Médinger Environnement, en charge du transport, a confié la réception des matériaux à YPREMA, stratégiquement située sur le port de Gennevilliers (92). Les déconstructions de chantier sont acheminées par barges de 1000 tonnes, à raison d'une à deux rotations quotidiennes. **Ce mode de transport équivalent à 30 semi-remorques par barge permet une réduction significative du trafic routier et des émissions de CO2.**

En janvier, pas moins de 10000 tonnes de béton ont été acheminées sur le site d'YPREMA. L'exemple du projet Chantereine illustre ainsi les bénéfices du transport fluvial pour les chantiers urbains, offrant une solution plus écologique et optimisant la logistique tout en réduisant les nuisances.



Chargement à Aforville (94)



Déchargement à Gennevilliers (92)



La traversée de Paris (75)

- Client : Médinger Environnement
- Maître d'ouvrage : Gennevilliers Habitat LOGICAL COOP

Les matériaux YPREMA, une solution pour réduire l'empreinte carbone des chantiers

Aujourd'hui, la lutte contre le changement climatique devient une priorité incontournable et la gestion de l'empreinte carbone des entreprises émerge comme un enjeu stratégique majeur. Le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP) joue un rôle crucial dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Pour réduire l'empreinte du secteur, l'utilisation de matériaux recyclés est une des solutions envisagées.

Depuis plusieurs années, YPREMA investit dans des engins et installations plus économes en énergie : rénovation du parc en 2024 pour des modèles consommant en moyenne 25 % de moins que les précédents, renouvellement des installations de production, installation de panneaux photovoltaïques...

Grâce à ces efforts, Yprema est aujourd'hui capable de proposer à ses clients des matériaux moins émissifs en comparaison d'autres solutions (matériaux naturels ou béton par exemple). Ainsi, la production d'une tonne de grave béton recyclé sur une plateforme YPREMA émet en moyenne

4,2 kg CO₂e. C'est 25 % de moins que la production d'une tonne de granulats naturels (données UNPG). En prenant en compte les transports, un chantier va économiser en moyenne 6 kg CO₂e par tonne par rapport à une autre solution.

Pour aller plus loin et répondre à une demande grandissante de ses clients, YPREMA a développé ses propres outils pour calculer et mettre à disposition l'empreinte CO₂ des chantiers déposant des déconstructions sur ses plateformes ou utilisant ses matériaux.

Résultats (données 2023)

Grave Béton	Grave Industrielle	Urbasol	Grave traitée
4,2 kgCO ₂ e/t	3,3 kgCO ₂ e/t	12,1 kgCO ₂ e/t	37,5 kgCO ₂ e/t

• En comparaison

- Production d'1 tonne de granulat naturel : **5 kgCO₂e**
- Production d'1m³ de béton : **197 kgCO₂e**
- Utilisation d'1 tonne de bois d'œuvre : **36,7 kgCO₂e**



Les ordres de grandeur CO₂

- La production d'1 t de grave béton c'est l'équivalent de :



73h de visioconférence



165 expressos



1 700 emails

6 pintes de bière



21 baguettes



2 cheeseburgers



19km en voiture

Grave Béton

4,2 kgCO₂e/t



SIÈGE SOCIAL
7, rue Condorcet
94437 Chennevières-sur-Marne Cedex
Tél. : 01 49 62 01 23
Mail : siege.idf@yprema.fr

AGENCE QUIMPER
27, rue de Bel Air - ZA de Bel Air N°1
29700 Pluguffan
Tél. : 02 98 53 72 59
Mail : agence.quimper@yprema.fr

Suivez-nous sur

